



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique

**SOUS
INFO**

bonheur
santé
vivre
2022
meilleurs
joie
voeux
ensemble
partage
solidarité

«Il n'y a pas de honte
à préférer le bonheur»
Albert Camus

**BULLETIN
MUNICIPAL**
Février 2022

**SE
UN
E
PIENNES**

80.



EDITO

du Maire

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de Piennes et de l'ensemble des agents de la ville, je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Bien souvent ces débuts d'année sont l'occasion de souhaiter réussite et santé à chacun. Mais de mon côté, je préférerais vous souhaiter une année 2022 pleine de bonheur.

Et « il n'y a pas de honte à préférer le bonheur ». Cette phrase empruntée à Albert CAMUS prend tellement de sens en ces temps si troubles. Le bonheur est le moteur de chaque être humain, nous vivons pour vivre heureux, pour que notre famille, nos amis, nos proches vivent heureux.

En France, nos ancêtres ont construit leur bonheur autour des valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Pour 2022, réapproprions-nous ces valeurs et leur signification profonde. Le bonheur c'est de pouvoir vivre parmi les siens, de pouvoir vivre en sécurité, de pouvoir vivre de son travail, de pouvoir vivre en harmonie avec la nature, de pouvoir vivre dans un endroit qui nous plaît, de pouvoir être reconnu comme citoyen, de pouvoir choisir son propre chemin, de pouvoir vivre en ayant « une confiance inébranlable pour l'avenir » comme l'a si bien dit Jean JAURES, pour notre avenir, pour l'avenir de nos enfants.

Quand dans les médias les idiots utiles de la haine essayent continuellement de nous faire croire que le bonheur des uns limite le bonheur des autres, re-

voyons les dans les cordes, ils ne méritent pas notre écoute. Le bonheur ne se divise pas, il se multiplie.

Alors pour notre avenir, l'avenir de ceux qu'on aime, n'ayons pas honte de devenir des combattants du bonheur, chacun à notre niveau.

Au niveau communal, en 2021 nous avons voulu améliorer les services présents dans la commune, et en particulier pour nos enfants : forte augmentation de la subvention au périscolaire et au club des ados, mise en place d'un bus pour le collège de Piennes, déménagement dans l'école maternelle complètement rénovée en partenariat avec nos enseignants. Mais aussi pour l'ensemble de la population : création de l'espace de vie sociale, ouverture du Point Justice en Mairie, mise en place d'opérations de nettoyage dans chaque quartier, instauration d'un budget participatif. Notre idée est et sera toujours de redonner ses lettres de noblesse à Piennes. Je sais que vous avez envie qu'on aille plus loin, plus vite. Moi aussi. Mais comme vous vous en doutez, le travail qui nous attend, va être long, et va nécessiter de nombreuses étapes que nous devons passer, ensemble, une par une, afin que chaque Piennoise, chaque Piennois soit fier de sa ville. Car le bonheur passe aussi par cela, aimer sa ville, aimer y vivre, aimer y agir, aimer y voir grandir ses enfants.

Soyez assurés qu'en 2022, nous continuerons sur notre lancée. L'année verra en particulier la poursuite et la fin des travaux des Galeries Lorraines afin de donner une nouvelle image à notre centre-ville, une nouvelle image à notre ville, et embellir notre cœur commercial. Et parce que les incivilités nous impactent tous, et en premier lieu les plus fragiles d'entre nous, 2022 verra l'installation de la première tranche de vidéoprotection. Aussi notre cœur culturel communal, la salle Jean VILAR, verra la rénovation de ses salles annexes et la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, qui pourront enfin accéder dignement à ce lieu de culture.

Mais le combat que nous devons mener en 2022 n'est pas uniquement communal, les échéances nationales que sont les élections Présidentielles et Législatives nous appellent à la réflexion et à l'action citoyenne. Quand pour seul horizon, on nous vend de la peur, du sang et des larmes, réfugions-nous vers le bonheur. Réfléchissons à ce qui nous rendra tous réellement heureux individuellement et collectivement, et arrêtons d'en rêver, ou de croire que c'est impossible, faisons-le ! Faisons-le par notre bulletin de vote, visons le 100 % de participation aux élections, et le 100 % de participation pour un bonheur retrouvé.

Alors non définitivement, non, n'ayons pas honte de préférer le bonheur. En 2022, ayons le culot de choisir le bonheur. Je vous souhaite d'être heureux.



EN BREF



UNE TRADITION POUR NOS AÎNÉ.E.S, LE REPAS DES ANCIENS 2022

La Municipalité organisera en fonction du nombre de participants le dimanche 20 mars et/ou le dimanche 3 avril à 12h00 le « Repas des Anciens » (pour les plus de 65 ans) à la Salle Jean Vilar.

AGENDA

.....
VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL
prévu le 28 janvier mais reporté

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 20 mars et/ou dimanche 3 avril en fonction du nombre de participants

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1er tour : Dimanche 10 avril

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

2nd tour : Dimanche 24 avril

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1er tour : Dimanche 12 juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2nd tour : Dimanche 19 juin

2022 ANNÉE ÉLECTORALE : VOTER C'EST CHOISIR SON AVENIR

- Election Présidentielle : 1er tour le 10 avril, 2e tour le 24 avril
- Election Législative (pour élire votre Député de circonscription) : 1er tour le 12 juin, 2e tour le 19 juin

Ces scrutins auront lieu à la salle Gérard PHILIPPE (derrière la mairie). Tous les habitants de Piennes sont invités au dépouillement à 18h00 dans la salle à la fin de chaque scrutin.

Ne laissez pas les autres choisir pour vous, prenez le temps de venir voter pour ensemble changer notre avenir. Objectif : 100 % de participation à Piennes !

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles dès maintenant et jusqu'au 4 mars 2022 pour voter à l'élection présidentielle 2022 et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.



Possibilité de s'inscrire par internet, ainsi qu'en mairie. Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas disponible le jour du vote, ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire une procuration sur internet (maprocuration.gouv.fr) ou directement en Gendarmerie (de Piennes ou autre) ou au Tribunal de Val de Briey jusqu'au jour du vote. Pensez toutefois à faire votre procuration le plus tôt possible. Cela permettra à un électeur de votre choix résidant ou non à Piennes d'y voter à votre place.



GRAND PROJET

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POURSUIT SON MANDAT



Et voilà un peu plus d'un an maintenant, que nos jeunes conseillers municipaux sont élus.

Souvenez-vous, ils ont été élus le 3 décembre 2020 par l'ensemble de leurs camarades de classes de CE2, CM1, CM2 et 6ème.

Suite à cela, plusieurs conseils ont eu lieu. Le début de leur mandat n'a pas été évident en raison de la crise sanitaire, mais ils ont su rester motivés et ont redoublé d'idées.

Ils ont commencé par voter le règlement du Conseil Municipal des Jeunes, ont aidé au diagnostic de territoire pour la mise en place de l'Espace de Vie Sociale (qui a vu le jour en octobre 2021) et ont ensuite émis leurs idées pour améliorer la Ville.

Trois groupes de travail se sont dessinés :

- Sécurité :

développer des pistes cyclables pour sécuriser le transport vers les écoles

- Environnement / écologie :

Fleurir la ville, jardins partagés, vergers partagés

- Activités culturelles et sportives :

Aménager un site de terrain de jeux, des activités ludiques, un parcours aux étangs

Ces projets sont les lignes conductrices de leur mandat. Tous ont été débutés, tant par la réflexion, que par la rencontre de personnes extérieures pouvant les éclairer sur leur sujet.

Outre ces grands projets, les conseillers se sont portés volontaires pour distribuer des masques, aux associations recevant du public. Ils ont également été reçu au service technique par Eric Théate afin de présenter les actions des agents, mais aussi les locaux. Lors des cérémonies du 14 juillet et du 11 novembre, les jeunes ont fait preuve de citoyenneté en plantant l'arbre de la liberté, mais aussi en chantant la Marseillaise.

Les jeunes conseillers souhaitent davantage s'investir pour la Ville et ses habitants. Prochainement, une action de vente de brioches au profit des Resto du cœur va démarrer. Ne soyez donc pas étonnés de les voir sillonner les rues, accompagnés des élus de la commission scolaire.

Au printemps, ils aimeraient mener une action « anti-gaspi », mais aussi, participer au nettoyage de la Ville. Pour l'heure, souhaitons-leur de continuer dans cette voie !





3 questions à Katia LEBORGNE

La ville de Piennes accueille Katia Leborgne, cheffe du projet « Petite ville de Demain ». A l'occasion d'une rencontre elle nous parle de son rôle dans cet ambitieux projet.

1. QUEL EST VOTRE PARCOURS?

Issue d'une formation généraliste en économie et gestion, j'ai fait le choix de me spécialiser en 2018 en gestion des territoires et développement local au pôle universitaire de Gap.

Ce cursus m'a permis de réaliser deux stages : le premier en collectivité pour étudier l'opportunité d'un magasin de producteurs et le second dans un centre social afin d'accompagner la structure dans l'écriture de son projet social. C'est le premier poste que j'occupe qui soit en lien avec mes objectifs professionnels de long terme

2. EN QUOI CONSISTE VOTRE MISSION SUR LE BASSIN PIENNOIS?

J'ai pour mission de piloter la mise en œuvre à Piennes et Bouligny du

programme Petites Villes de Demain, un levier pour les communes de moins de 20 000 habitants.

Je facilite les partenariats techniques et financiers, j'accompagne les élus dans l'élaboration de leur stratégie de revitalisation pour que celle-ci soit cohérente et fondée sur les besoins des acteurs locaux.

Embauchée par l'intercommunalité je dois aussi impulser une collaboration étroite avec la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut.

3. COMMENT AIMERIEZ-VOUS VOIR PIENNES DANS 2 ANS?

Je souhaite, tout comme l'équipe municipale, que Piennes gagne en attractivité, en vitalité, grâce à des projets participatifs, innovants et durables.



PIENNES EN DIRECTION DE L'AVENIR

La commune de Piennes a obtenu en 2021 le label « Petite Ville de Demain » pour 6 ans, comme 1600 villes en France, 14 communes en Meurthe et Moselle, 2 communes dans notre Intercommunalité.

Ce label reconnaît le rôle de centralité de la ville de Piennes et les perspectives qui s'annoncent sont positives pour nous.

L'ensemble des partenaires l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental ont ainsi signé la convention avec nous afin de nous accompagner financièrement et au niveau de l'ingénierie, dans l'objectif de développer nos projets qui permettront de redynamiser, de transformer notre ville et l'ensemble du territoire.

Un des moyens d'action fort du projet, est l'aide à l'embauche de chefs de projets pour accompagner les villes au plus près de leurs besoins



RETOUR SUR ...

LE PÈRE NOËL A FAIT ESCALE DANS LES ÉCOLES DE PIENNES

Avant sa grande tournée du 24 décembre, le Père Noël, avec un peu d'avance sur son planning, a rendu visite le 17 décembre 2021, en compagnie de Benjamin Demangel (Adjoint aux festivités) aux enfants de Piennes. Les élus de la commission des fêtes et cérémonies de la ville de Piennes avaient organisé cette visite dans les écoles primaires et maternelle de la commune à la rencontre des 281 élèves. À cette occasion, il leur a remis à chacun un petit présent rempli de friandise.

NOËL C'EST FINI POUR CETTE ANNÉE : QU'AVEZ-VOUS FAIT DE VOTRE SAPIN ?



Avant que les épines n'envahissent leur intérieur, près de 90 participants ont joué le jeu en déposant leur sapin le samedi 8 janvier dernier pour la première opération de ramassage des sapins. 5 courageux élus ont ainsi sillonné la ville pour les collecter et les déposer à la déchetterie en vue d'être valorisés. Cette opération pourra être reconduite l'année prochaine, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour faire évoluer le dispositif.

PIENNES : VILLE FLEURIE 2021

Le 30 Novembre à Lunéville, Stéphane LINTZ Adjoint au Maire, Nicole VENEZIAN Conseillère Municipale de la commission propreté, citoyenneté et Farid BEN MENNI agent en charge du fleurissement, ont reçu du jury «Villes et villages fleuris» le diplôme 1 fleur, ainsi qu'une distinction pour le travail participatif mis en place dans la commune de Piennes.

Après le bilan mitigé du jury il y a 3 ans, la tâche était grande mais grâce à un vrai travail d'équipe et de confiance entre les élus, Farid et l'ensemble des agents du service technique, le jury a été extrêmement satisfait par le résultat. Avec un tel travail, des perspectives plus ambitieuses pourraient même se dessiner comme la seconde fleur !

Le fleurissement ce n'est pas que des fleurs, c'est avant tout l'entretien vertueux de la commune, la propreté, le respect de l'environnement et l'intégration des habitants dans la démarche.

INFOS utiles

LE BULLETIN MUNICIPAL,
UN OUTIL DE COMMUNICATION
AVANT TOUT POUR VOUS !

Si vous êtes une association ou un commerce sur Piennes, n'hésitez pas à nous solliciter pour partager un événement que vous organisez. La commune pourra vous aider à faire rayonner votre projet pour vous faire (re)connaître.

MISE EN PLACE DE LA SAISINE
PAR VOIE ELECTRONIQUE (SVE)

Depuis le 1er janvier 2022, la commune peut également réceptionner vos demandes d'Autorisations d'Occupation du Sol (AOS) - type Déclaration Préalable, Permis du Construire, Permis de Démolir... mais aussi les demandes de Certificat d'Urbanisme, les permissions de voirie... par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie.piennes@wanadoo.fr



C'est NOUVEAU

« 135€ POUR UNE POUBELLE ! » CES PETITES INCIVILITÉS QUI NOUS GÂCHENT LA VIE...

Vos élus et certains habitants rencontrent encore trop souvent des problèmes d'incivilités de certains riverains peu respectueux de notre cadre de vie. La municipalité a donc décidé d'assermenter des agents et des élus afin d'être en mesure de verbaliser certaines infractions à Piennes. Par exemple, les arrêts et stationnements gênants, le défaut d'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules ou encore les dépôts sauvages intempestifs d'ordures. L'objectif n'est pas de sanctionner mais bien de faire de la pédagogie afin de mettre un terme à ces pratiques et préserver notre ville.

NB : les amendes payées n'entrent pas dans le budget de la commune, elles sont perçues directement par l'Etat.

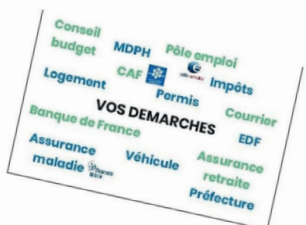
LE FOYER GABRIEL PÉRI CHANGE DE NOM

Le foyer Gabriel Péri du haut de ses 17 ans d'existence devient le club de loisirs Gabriel Péri. Il continue de proposer à ses adhérents une multitude d'activités.

LA FRITERIE DEVRIENDT



Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

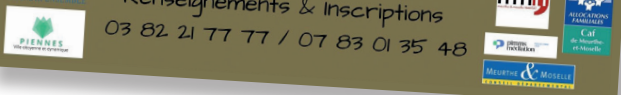


**L'Espace de Vie Sociale
de Piennes propose,
des Permanences du PIMMS**

 **pimms médiation** PAYS DE L'ORNE
JOUËF
VOUS RETIEN AUX SERVICES ESSENTIELS

Sur rendez-vous,
- le 1er jeudi du mois, de 9h à 12h.
- le dernier jeudi du mois de, 14h à 17h.
A partir du 13 janvier 2022

 **EVS - Association Grandir Ensemble**
Renseignements & Inscriptions
03 82 21 77 77 / 07 83 01 35 48



LE PIMM'S PRÉSENT À L'EVS

Le PIMM's : C'est quoi ?

Créées en 1995, les points d'information médiation multiservices (PIMMS) ont pour but d'aider les populations à accéder aux services de la vie quotidienne, aux services publics et à l'aide sociale au niveau local. Si vous rencontrez des difficultés financières, des associations peuvent vous venir en aide.

Le Jeudi 13 janvier s'est tenue la première permanence du Pimm's au sein de l'Espace de Vie Sociale (EVS). Lors de ce créneau plusieurs rendez-vous ont été pris afin d'accompagner les personnes pour effectuer diverses démarches (déclaration au RSA, impôts, mutuelle, ...)

Un atelier sur le numérique est d'ailleurs envisagé pour le début du printemps. Il porterait sur les bases du numérique, comme l'utilisation d'une tablette, la création d'une adresse mail, une mise en garde sur les mails frauduleux, etc.

En attendant, pour toute demande d'aide pour vos démarches, pensez à contacter l'EVS de Piennes.





L'EXPRESSION *du groupe minoritaire*

2022, UN NOUVEAU DÉPART !

Les élus de notre groupe vous souhaitent sincèrement à tous une année 2022 de bonheur et de réussite !

Année débarrassée des tourments liés à la pandémie et à la surcharge de services de santé dont fonctionnement et budgets ne sont pas au niveau des besoins !

Année débarrassée des accès de violences et, en particulier, des violences contre les femmes, du harcèlement scolaire, des stigmatisations haineuses et du retour nauséabond des discours d'exclusion et de mépris ! Que place soit faite aux débats, échanges et engagements pour que les Français retrouvent le chemin des urnes et la confiance dans des élus qui les écoutent et rendent compte de leur mandat !

Nous concernant nous avons pris une décision mûrement réfléchie, celle de quitter le groupe «Piennes ensemble et citoyens d'abord» pour créer un nouveau groupe qui s'intitulera « Réussir pour Piennes ».

Nous nous sommes engagé-es dans notre mandat, auprès des Piennoises et des Piennois, guidé-es par le seul souci de répondre aux besoins et aux attentes des citoyen.ne.s.

Avec le groupe d'élus «Réussir pour Piennes » nous voulons, faire de «la politique autrement», être porteurs de propositions sociales, écologiques et de pratiques démocratiques renouvelées.

À l'heure où nous vivons une période difficile, nous avons besoin d'une ville solidaire et non fracturée par des intentions électoralistes.

Nous continuerons à jouer pleinement notre rôle d'élus avec comme filigrane l'intérêt collectif !

Il nous paraît indispensable de vous faire part de nos analyses et déclarations au conseil municipal :

- Concernant les investissements notre groupe n'a pas de remarque particulière, les questions ont pu être posées lors des commissions où nous fournissons un travail dense avec le groupe majoritaire.
- Nous soulignons à nouveau l'importance du montant des charges transférées. La fusion des intercommunalités aurait dû faire émerger une solidarité communautaire dans la répartition des transferts, ne serait-il pas intéressant de constituer un groupe de travail sur le sujet ?